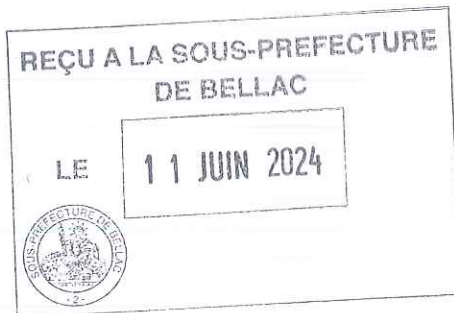


Commune de NOUIC  
(Haute-Vienne)

**Délibération n° 2024/35**  
**Compte-rendu des arrêtés pris en application de l'article**  
**L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

En exercice 11  
Présents 10  
Votants 10

L'an deux mil vingt - quatre  
le 7 juin à dix -neuf heures  
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de  
M. NOUGIER Serge, Maire.



Date de convocation du Conseil municipal : 31 mai 2024

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU,  
MME DELUCHE, MM. BONNAUD, LEURS, CRUCHET, REBEYRAT,  
PASCAL, MME GIRAUD.

ABSENTE : MME CIBERT

M. Patrick LEURS a été élu secrétaire

**COMPTE RENDU DES ARRETES pris en application de l'article L 2122-22 du**  
**CGCT.**

**Vu** l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

**Vu** la délibération n° 2020/019 en date du 3 juillet 2020 prise en application de cet article

Monsieur le Maire expose les arrêtés pris depuis le dernier Conseil

- **Arrêté n° D 2024/006 du 23 avril 2024** : Conclusion avec la Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne de trois contrats de 1 an à compter du 2 mai 2024 relatifs à la dératization du réseau des eaux usées et pluviales, de la lagune (400 € H.T) du bâtiment de la Mairie et dépôts des services techniques (156.00 € HT) ; de l'école et du restaurant scolaire (132.00 € HT) - Sur tous sites 2 traitements par an. En cas de nécessité de passage supplémentaire il sera facturé 75 H.T l'unité
- **Arrêté n° D 2024/007 du 2 mai 2024** : Révision du montant du loyer mensuel de l'appartement T4 situé 15, place Docteur Justin Labuze à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024- Loyer mensuel : 344.59 €- Régularisation des mois de mars et avril sera effectuée lors de l'émission du titre du mois de mai 2024.

**Le Conseil Municipal,**

Donne acte à Monsieur le Maire de ce compte- rendu.

Certifié exécutoire.  
Transmis à la Sous-Préfecture  
Publié le 10 juin 2024

POUR EXTRAIT CONFORME  
Nouic, le 10 juin 2024

Le Maire  
Serge NOUGIER

